

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOUAGE

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

**La S.A.R.L CAMP DU PYLÔNE**  
189 avenue du Pylône – 06600 ANTIBES  
**SARL au capital de 8.040,00 euros**  
**RCS d'ANTIBES 451 808 018**  
**Tél : 04.93.33.52.86–**  
**E-mail : [contact@campingdupylone.com](mailto:contact@campingdupylone.com)**  
**<http://www.campingdupylone.com>**

Distance de la ville la plus proche : Antibes à 4 km,  
Distance de la plage : 200 mètres,  
Distance de la rivière : Rivière de la Brague sur place,  
Magasin alimentaire le plus proche : Carrefour Market à 400 mètres,  
Gare SNCF de BIOT : 150 mètres,  
Gare routière de Antibes : 3,9 km  
Décision de classement n° C06-022910-002

Vous trouverez toutes les informations complémentaires concernant le Camping du Pylône, sa situation et ses équipements sur le site <http://www.campingdupylone.com>

L'objet des présentes conditions générales de louage est de régir les relations contractuelles relatives à la location d'emplacement ou d'hébergement de camping entre la S.A.R.L CAMP DU PYLÔNE, ci-après dénommée Camping du Pylône et ses clients. Toute réservation implique l'acceptation préalable et sans réserve par le client des présentes, ainsi que des règlements intérieurs.

### OBJET

Le Camping du Pylône est ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de chaque année. La haute saison s'entend du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 août.

#### 1. Location d'un emplacement

Les arrivées se font de midi à 21 heures.  
Les départs se font entre 8 heures du matin et midi.

#### 2. Location d'un hébergement

Les arrivées se font de 16 heures de l'après-midi à 21 heures.  
Les départs se font entre 8 heures du matin et 10 heures du matin.

#### 3. Conditions communes

Tout départ après l'horaire indiqué, pourra entraîner la facturation d'une nuit supplémentaire.  
Toute arrivée et tout départ ne pourra se faire avant les heures prévues.  
En cas d'arrivée tardive, il est impératif de contacter la réception au numéro suivant : **04.93.33.52.86.** avant 20 heures.

Les séjours s'effectuent du samedi au samedi, en haute saison. Pour le reste de la saison les réservations doivent être de trois nuits minimums.

À défaut de respect de ces prescriptions, et si personne ne peut vous accueillir, les frais éventuels de nuitée d'hébergement seront à vos frais.

En cas d'absence ou de retard de plus de 24h, vous devez informer le Camping du Pylône par écrit. À défaut, votre réservation ne sera disponible que jusqu'au lendemain midi.



### CATÉGORIE 2 ÉTOILES – LOISIRS

Idéalement situé à deux pas de la mer, le Camping du Pylône vous accueille dans un cadre verdoyant.

Passé ce délai, l'emplacement où l'hébergement sera remis à disposition du Camping du Pylône.

Le nombre de locataires ne doit pas être dépassé, au risque de voir les personnes non indiquées au sein du contrat de réservation renvoyées. Le nombre maximum par hébergement est de 4 personnes.

Les réservations sont nominatives. À cet effet, vous devez nous faire parvenir la liste complète des occupants avec leur adresse, date et le lieu de naissance, lors de la réservation. Le Camping du Pylône se réserve le droit de refuser toute personne non inscrite sur la liste transmise lors de la réservation.

Aucun remboursement ou réduction n'est possible en cas d'arrivée différée ou de départ anticipé.

En cas de modification de la réservation, l'emplacement ne pourra être garanti.

### CONDITIONS DE PAIEMENT

1. En cas de réservation effectuée plus de 30 jours avant la date de début de séjour, un acompte de 30% du prix de la réservation devra être réglé dans les 7 jours à dater de la réception du dossier de réservation par chèque bancaire à l'ordre « Camp du Pylône », ou par virement.

Le solde peut être payé par chèque envoyé a minima, 3 semaines avant le début du séjour.

Le solde pourra également être payé le jour de votre arrivée uniquement en espèces ou au moyen de chèques vacances.

**Les cartes de crédit ne sont pas acceptées.**

2. En cas de réservation effectuée moins de 30 jours avant la date du début de séjour, le montant total de la réservation devra être acquitté lors de celle-ci par chèque a minima trois semaines avant l'arrivée ou par virement bancaire au maximum 48 heures avant l'arrivée.

Dès réception de l'acompte et de la fiche de réservation complétée, une confirmation de réservation sera envoyée.

## DÉPÔT DE GARANTIE

### 1. Location d'un hébergement

Le dépôt de garantie sera effectué au moyen d'un chèque ou en espèce.

Un dépôt de garantie de 200 euros est demandé à l'arrivée des locataires, dont 50 euros en espèce.

Cette somme vous sera restituée après vérification de l'état général de l'hébergement.

Les animaux ne sont pas autorisés dans les hébergements loués par le camping du Pylône.

La caution n'est pas encaissée et, est rendue par le Camping du Pylône, sauf en cas de dégâts matériels ou de ménage non fait.

En cas de dommage, la caution sera encaissée selon les dégâts occasionnés au Camping du Pylône.

À titre indicatif la prestation ménage sera facturée 50 euros de l'heure.

La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

### 2. État des lieux

Le locataire dispose d'un délai de 24 heures pour signaler tout problème relatif à l'emplacement loué à compter de son entrée dans les lieux loués.

À défaut, et conformément à l'article 1731 du Code civil, le preneur est présumé avoir reçu les lieux en bon état et doit les rendre tels.

Concernant la sortie des lieux, la location doit être rendue ménage fait, vaisselle faite, réfrigérateur dégivré et poubelles vidées et nettoyées.

L'état des lieux de sortie sera fait entre 8h00 et 10h00. La prise de rendez-vous s'effectue lors de votre arrivée.

## TARIFS

La grille tarifaire est annexée aux présentes.

Le prix des services est indiqué en euros, TVA comprise.

Le Camping du Pylône se réserve la possibilité de modifier annuellement cette grille tarifaire.

Les estivants majeurs doivent s'acquitter d'une taxe de séjour de 0,20 euros par personne et par nuit, en sus du prix de la nuitée.

Les frais de réservation s'élèvent à 20 euros. Cette somme est à ajouter au prix total de la réservation.

Les visiteurs peuvent être autorisés dans le cadre du strict règlement intérieur du camping, pendant les heures d'ouverture du bureau d'accueil. **Les visiteurs devront s'acquitter d'un droit d'entrée de 5 euros par personne.** Une pièce d'identité sera obligatoirement déposée à la direction du camping ou au gardien. Les visites doivent se faire à pied. Les visiteurs n'ont pas de droit d'accès à la piscine.

Les animaux de compagnies sont autorisés dans le cadre de la location d'emplacement, les propriétaires devront s'acquitter d'un droit d'entrée de 3 euros par jour.

### **1. Location d'un emplacement**

Les tarifs du séjour incluent la jouissance de l'emplacement loué, une place de parking pour un véhicule, l'accès libre aux sanitaires du Camping du Pylône ainsi que l'accès à toutes les activités du Camping du Pylône, telles que la piscine ou l'aire de jeux.

### **2. Location d'un hébergement**

Pour les hébergements, les tarifs du séjour incluent l'eau, l'électricité et le gaz dans des conditions normales d'utilisation, l'accès libre aux sanitaires du restaurant et de la piscine du Camping du Pylône, une place de parking, ainsi que la jouissance de l'hébergement loué conformément au devis avec tous les équipements propres à cet hébergement comme indiqué sur le site internet du Camping du Pylône au moment de la demande de réservation.

Toute utilisation anormale ou disproportionnée des équipements pourra faire l'objet d'une facturation supplémentaire.

## DISPOSITIONS DIVERSES

**1.** Le contrat de réservation est strictement personnel. Il ne peut être cédé à une tierce personne, sauf accord écrit du Camping du Pylône. La direction se réserve la possibilité d'annuler la réservation sans aucun remboursement si la/les personnes se présentant au Camping du Pylône n'est ou ne sont pas celle(s) inscrite(s) sur le contrat.

### **2. Règles régissant la vie au sein du Camp**

L'acceptation du présent contrat implique le respect des deux règlements intérieurs du Camping du Pylône affichés à la réception et annexés aux présentes. Le non-respect des règlements intérieurs entraînera l'expulsion sans dédommagement ni remboursement des sommes déjà versées.

La location au sein du camping est réservée aux vacanciers. Les travailleurs, ainsi que les habitants des Alpes Maritimes ne sont pas acceptés. Seules les voitures écussonnées par le camping sont autorisées dans l'enceinte du camping.

## ASSURANCES

### **1. Assurance responsabilité civile**

Vous êtes tenu(e)s d'être assuré(e)s en responsabilité civile et de vous munir de votre attestation d'assurance. Le Camping du Pylône se réserve la possibilité d'en demander la présentation.

Le Camping du Pylône décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du loueur.

### **2. Assurance annulation**

Nous vous informons que vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation, concernant votre séjour par vos propres moyens auprès d'un assureur notoirement connu.

## ANNULATION

Les dispositions du Code de la consommation, relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Les annulations devront parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception au Camping du Pylône au minimum 6 semaines avant le début du séjour.

L'acompte versé au moment de la réservation restera acquis au Camping du Pylône.

En sus de l'acompte, il sera dû au Camping du Pylône les sommes suivantes :

- Une indemnité égale à 30% du coût du séjour total en cas d'annulation plus de 30 jours avant le début du séjour.
- Une indemnité égale au montant total du séjour, en cas d'annulation à moins de 30 jours du début du séjour :

#### **FORCE MAJEURE**

Le Camping du Pylône ne pourra être tenu responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de survenance d'un cas de force majeure tel que défini à l'article 1218 du Code civil.

Le Camping du Pylône étant situé en zone rouge, le locataire s'engage à évacuer le camping dès qu'une Alerte Orange sera donnée par météo France ou dès que l'ordre sera donné par la Protection civile. Vous devrez supporter les frais supplémentaires éventuels nécessaires à votre relogement (hôtel, perte d'objets personnels, etc.)

#### **DROIT À L'IMAGE**

Vous êtes informés que le Camping du Pylône est sous vidéo surveillance, vous êtes filmés afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens présents sur le Camping du Pylône.

En réservant, vous autorisez le Camping du Pylône ainsi que toute personne qui se substituerait au Camping du Pylône à vous prendre en photos avec votre accord ou vous filmer et à exploiter ces images, sons, vidéos sur tous supports.

Cette autorisation vaut pour la personne effectuant la réservation ainsi que ses accompagnants. Cette autorisation a pour seul objectif d'assurer la promotion du Camping du Pylône

Cette autorisation est consentie pour 5 ans.

#### **RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS**

Tout différend entre les parties, concernant leurs engagements réciproques, doit être signalé préalablement au gestionnaire du Camping du Pylône par lettre recommandée avec accusé de réception.

À défaut d'accord amiable trouvé entre les parties et, conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation, le client a le droit de recourir gratuitement à un service de médiation.

Vous avez la possibilité de déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) ou par courrier à la société Medics - 73 Boulevard de Clichy - 75009 PARIS.

#### **Liste des annexes :**

- Règlements intérieurs du Camping du Pylône et de la piscine ;
- Tarifs en vigueur ;
- Fiche de réservation

#### **INFORMATIQUE ET LIBERTÉS**

Toutes les informations communiquées dans le cadre de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations sont considérées par le Camping du Pylône comme confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du Camping du Pylône pour le traitement de vos réservations et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services en fonction de vos centres d'intérêt. Ces données seront conservées deux ans à compter de votre dernière réservation. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978 et au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse : [contact@campingdupylone.com](mailto:contact@campingdupylone.com)